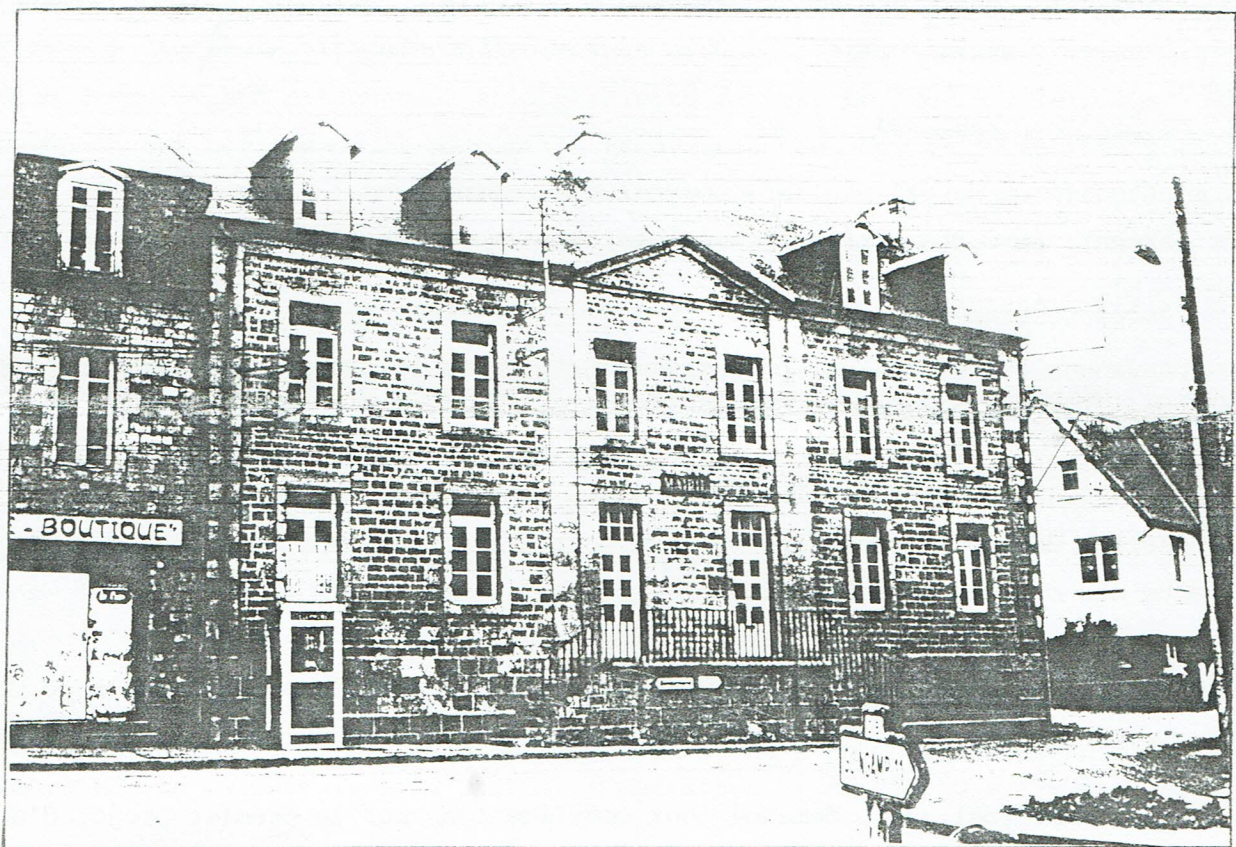


l'echo briacain

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 45 du 25 Mai 1987

TRIMESTRIEL



BUDGET 87

LES PERMANENCES du Maire et des Adjoints

=====

Louis BOURGES : le jeudi de 10h à 12h
 Robert CHEVANCE : le mardi de 10h à 12h tous les 15 Jours
 Christian TARTIVEL : le mardi de 10h à 12h tous les 15 jours
 Patrick LE PROVOST : le samedi de 10h à 12h tous les 15 jours

COMPTRE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL

REUNION du 20 Janvier 1987

=====

. atelier communal

L'implantation du nouvel atelier communal est prévue dans la cour des haras , rue hent-garenn . Le montant prévisionnel des travaux est de 330 000 F.

. Illuminations

Les guirlandes lumineuses qui ont agrémenté notre bourg pendant les fêtes de fin d'année ont coûté 10 685,86 F.TTC

. collecte des ordures ménagères

Le Conseil a décidé de renouveler la convention avec le SIVOM de Guingamp pour la collecte des ordures ménagères .

REUNION du 27 Février 1987

=====

. Aménagement du CD no 8 entre BOURBRIAC et Kérien

Le Conseil Municipal avait demandé deux modifications sur le premier projet d'aménagement du CD 8 à propos de la rectification des virages du Corong et de la Villeblanche . Le nouveau projet présenté par L'Equipement est accepté par le Conseil .

. Plan d'occupation des sols

Les personnes publiques associées au P.O.S. (chambres consulaires , administrations ...) ont rendu leur avis . Le plan d'occupation des sols va être rapidement mis en enquête publique .

. Programme de voirie 1987

Le réseau de voies communales de BOURBRIAC est très important et la commune doit consacrer chaque année une part importante du budget d'investissement pour son entretien . En 1987 , selon les estimatifs de la DDE , les dépenses s'élèvent à :

- curage de fossés	66 200 F.
- revêtement	1 100 000 F.

. boulo-drome municipal

Le boulo-drome municipal est aménagé sur le terrain en face du stade municipal . Il comprend actuellement 24 allées , 8 autres pourront être installées ultérieurement par les associations . L'entreprise POHER a réalisé les travaux qui s'élèvent à 144 202,30 F.

REUNION du 27 Mars 1987
=====

. Perception

Alertée par une nouvelle vague de suppressions de Perceptions dans les Côtes du Nord dont éventuellement celle de Bourbriac , l'assemblée municipale a voté à l'unanimité la motion suivante :

Elle demande le maintien du principe d'une perception par canton afin que la désertification administrative n'accélère pas la désertification rurale .

Elle rappelle son attachement à la proximité du service public , le mieux à même de répondre aux besoins de la population ainsi qu'à ceux des Collectivités locales .

Elle s'interroge sur les critères conduisant aux suppressions de Perceptions.

Elle exige des services concernés une information plus précise sur le sujet .

. construction de vestiaires-douches

Les normes d'homologation des terrains de Football imposées par la Fédération Française de Football vont être modifiées très prochainement . Pour répondre à ces nouvelles normes , les vestiaires-douches du terrain des sports qui , par ailleurs , ne sont plus adaptés , vont être rénovés .

Montant prévisionnel des travaux : 330 000 F.

. jardin du presbytère

La deuxième tranche d'aménagement du jardin du presbytère va être réalisée rapidement . Elle comprend la mise en forme d'allées , du bassin, le busage du ruisseau , les plantations , la pelouse coût de l'opération : 61 885,50 F.

. Centre aéré

La municipalité met à la disposition du centre aéré , organisé pendant les vacances scolaires d'été par l'amicale laïque , les locaux du groupe scolaire public .

. Logement de fonction Ecole publique

Pour remédier aux importants problèmes d'isolation du logement de fonction de l'école publique , des travaux seront réalisés par l'entreprise Henry au cours des vacances scolaires d'été . coût total : 16 538,94 F.

. Personnel communal

Mme Monique Diridollou a été promue Agent Principal de Mairie .

. Equarissage

Les sociétés de collecte de cadavres d'animaux dont la SARDA de Plouvara connaissent actuellement de graves difficultés financières . En conséquence , la gratuité de la

collecte des cadavres est aujourd'hui remise en cause .

Considérant qu'il s'agit d'une opération de santé publique et qu'il faut maintenir la collecte des cadavres , le Conseil décide d'adhérer au fonds spécial mis en place auprès de la Fédération Départementale des Groupements de défense sanitaire du bétail. La participation forfaitaire de notre commune s'élève à 15 414 F.

. Divers

- En échange d'un terrain situé à Roudoué , la famille Ollivier-Rouxel-Le Graët reçoit un terrain situé à L'ogoray .

- deux tables et bancs ont été achetés pour agrémenter les aires de repos .

coût : 3 747,76 F.

BUDGET 87

Le budget primitif 1987 a été voté au cours de la réunion du Conseil en date du 27 Mars 1987 : c'est un budget important qui montre la progression des investissements dans la Commune . Il constitue une étape importante puisqu'il dépasse globalement (fonctionnement et investissement) pour la première fois le milliard de centimes .

Il se décompose comme suit :

- section de fonctionnement : 5 846 168 ,00 F.
- section d'investissement : 6 412 444,00 F.

I - le budget de fonctionnement

A) DEPENSES : 4 803 297 F.00

	MONTANT	%
. denrées et fournitures	189 000	4 %
. frais de personnel	1 295 000	26
. Impôts et taxes	18 000	-
. Travaux et services extérieurs	708 000	14
. Participations et contingents	611 125	13
. subventions (voir réunion du 27 /03)	161 179	3
. frais de gestion	169 000	3
. frais financiers	1 053 764	21
. dotation aux amortissements	25 935	4
. prélèvements pour investissements(capital emprunts)	572 294	12

B) RECETTES : 5 846 168 F. 00

	Montant	%
. produits de l'exploitation	65 400	1 %
. produits domaniaux	34 500	-
. produits financiers	6 543	-
. recouvrement - subventions	164 500	3
. Impôts indirects	54 340	1
. Impôts directs (autres que contributions)	48 064	1
. contributions directes	3 136 130	54
. dotation globale de fonctionnement	2 136 691	36
. produits antérieurs	200 000	4

Excédent budget 1986 = 348 001,04 F.

Excédent prévisionnel - budget 1987 = 1 042 871,00 F.

Commentaires

Le budget 1987 peut paraître impressionnant . Cela provient du montant élevé des investissements programmés pour cette année . Il a été réalisé sans augmentation des taux d'impositions des taxes communales .

L'excédent du budget 1986 s'élève à 348 001,04 F. contre 100 000 F. l'année précédente. Cela correspond à 5,4% du budget d'investissement (une gestion communale est saine lorsqu'elle permet de disposer d'au moins 5 % du montant du budget d'investissement) Pour l'exercice 1987 , la commune dispose d'un excédent prévisionnel très substantiel puisqu'il s'élève à 1 042 871 F.

Les dépenses de fonctionnement pour 1987 baissent de 8% par rapport à l'année précédente. Les taux des taxes communales sont maintenus au même niveau qu'en 1986 à savoir :

taxe d'habitation 15,30 %
foncier bâti 18,71
foncier non bâti 81,53
taxe professionnelle 17,00

II - LE Budget d'investissement

Investissement en augmentation

Les investissements proprement dits sont de 5 807 150 F. Ils sont en nette progression par rapport à l'année passée . Ceci est devenu possible compte tenu de l'échéance de certains emprunts antérieurement contractés .

Les principaux investissements retenus par le Conseil Municipal sont les suivants :

- voirie communale (revêtement)	1 500 000
- voirie neuve (crech-cant)	640 000
- eaux pluviales rue de Goas ar Mongn	1 000 000
- construction vestiaires-douches	330 000
- aménagement annexe mairie (salle polyvalente)	450 000
- orgues (report 1986)	480 000
- construction atelier municipal	310 000
- aménagement bâtiments communaux (entretien)	205 000
- aménagement boulodrome	145 000
- " jardin du presbytère (report 86)	105 000
- " plan d'eau (report 86)	250 000
- lotissement de Coat-Liou	91 000

Le financement de ces investissements se décompose comme suit :

- subventions	766 707, F.
- récupération TVA	220 744
- emprunts	3 170 000
- prélèvement sur recettes de fonctionnement	1 675 165
- excédent d'investissement 1986 (report)	374 918
- Divers	264 910

SUBVENTIONS 1987

- club des nageurs quingampais	600 F.
- Croix d'or - Guingamp	300
- Ecole diwan	100
- Ass. Française Sclérosés en plaques	100
- Maison familiale rurale Plouagat	200
- Secours populaire français	500
- SOS Sahel	200
- ASPEMAG	200
- Chambre des métiers	400
- ADAPEI	200
- ass. lutte contre muscoviscidose	100
- Anciens combattants-résistants	600
- Echange linguistique -CEG public	5 000
- Classe de mer - école publique	6 000
- classe de montagne St Briac	3 250
- Echange linguistique- St Antoine	1 000
- classe de mer - St Briac	6 150
- centre anticancéreux de Rennes	1 300
- Aide familiale rurale	4 000
- U.S.B.	10 000
- ass. sportive -CEG public	1 500
- " " - St Antoine	1 500
- Amicale sapeurs pompiers	2 643
- Association Foncière	74 386
- Caisse des Ecoles Bourbriac	16 000
- " " "	4 000
- Cantine école St Briac	12 600
- Athlétique club Plouisy	200
- Radio Kreiz Breiz	600
- S.P.A.	4 050
- Ty an Holl	1 000
- Lycée agricole de Guernilien	450

BUDGET de la CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE

=====

Dépenses : 286 000 F. dont alimentation 88 000 F.

Personnel 188 000 F. (salaire + charges)

Recettes : 286 000 F. dont portions payantes 173 000 F.

participation commune 110 000 F.

subvention omnilait 3 000 F.

Tarif des repas à la cantine pour 1987

- . maternelle 9,80
- . Primaire 11,15
- . Adultes 22,30

Redevance d'assainissement , 1,70 F le m3 d'eau consommé

=====

la brigade de gendarmerie de bourbriac

le bilan de l'année 1986

En 1986 , la brigade de BOURBRIAC a procédé à la visite de plusieurs établissements scolaires et clubs du 3 è âge du canton .

Le but des rencontres , a été d'abord d'apprendre aux jeunes à mieux connaître la route , la signalisation et de les mettre en garde face aux dangers qu'ils encourent chaque jour sur le trajet de l'école ou ailleurs . A cet effet , des diapositives ont été présentées et commentées , leur permettant ainsi d'acquérir les notions utiles à leur sécurité .

Dans les clubs du 3 è âge , des conseils ont été donnés aux personnes âgées sur les dangers qu'elles encourent chaque jour , étant bien évidemment considérées au regard de certains individus , comme des cibles faciles . Des notions élémentaires sur le code de la route , des rappels utiles leur ont été exposés .

Pour ce qui concerne l'action proprement dite de la brigade , les interventions ont encore été nombreuses . Ainsi , 7 cambriolages (contre 12 en 1985) ont été constatés , 5 ONT été élucidés où 12 personnes , auteurs ou complices , ont été interpellées et remises à la disposition de la justice . Dans la majeure partie des cas , les objets volés ont été récupérés et restitués aux victimes .

59 vols , escroqueries par émission de chèques volés ou autres moyens ont également été traités . 28 infractions relatives à l'usage , la détention ou le trafic de stupéfiants ont amené l'interpellation de 13 personnes .

Les accidents de la circulation routière sont en nette régression 4 accidents corporels en 1986 pour 14 , voire 20 les années précédentes .

L'alcool au volant reste une préoccupation majeure et la lutte dans ce domaine sera poursuivie .

Des interventions diverses également ont eu lieu à l'occasion de violences , litiges incendies , recherches de personnes disparues .

Que ce soit dans le domaine de la prévention routière ou de la prévention rurale , les réunions d'information seront encore poursuivies au cours de cette année . La brigade se tient à la disposition des associations désireuses d'avoir de plus amples renseignements . La gendarmerie restera vigilante dans le domaine de la protection des personnes ou des biens , ses missions essentielles .

LES DEPOTS SAUVAGES D'ORDURES MENAGERES SONT INTERDITS

=====

A plusieurs reprises , nous avons rappelé que les dépôts sauvages d'ordures ménagères sont interdits (voir bulletins municipaux précédents) . Il existe un service de collecte au bourg comme en campagne . Dans le bulletin de Janvier , les dates et horaires de ce service ont été précisés .

Depuis le début de l'année , il y a eu à nouveau des dépôts à plusieurs reprises en campagne .

Ceci est intolérable si l'on veut protéger notre qualité de vie , éviter les nuisances , développer le tourisme dans notre région (Bourbriac fait partie du pays d'accueil !)

Désormais , les décharges sont sévèrement contrôlées et les contrevenants risquent des sanctions .

Rappel des dates de ramassage des ordures ménagères :

- Le Bourg mercredi et samedi matin
- la campagne mercredi fin de matinée et après-midi

FLEURISSONS NOTRE BOURG , NOS MAISONS

=====

Dans le cadre du pays d'accueil , notre commune est inscrite pour le concours des maisons fleuries. Prochainement , la municipalité agrémentera les trottoirs de bacs à fleurs , la mairie de jardinières

Plusieurs commerçants de la Place du Centre ont déjà eu cette initiative et fleuriront aussi leur commerce et habitation . Dans un souci d'harmonisation , il serait souhaitable à l'avenir que tous les intéressés par ce type d'opération puissent se concerter afin d'obtenir un résultat encore meilleur .